



**CENTRE DE
PRÉVENTION**
DE LA RADICALISATION
MENANT À LA VIOLENCE



Le 9 octobre 2018, M. Herman Debarice-Okomba a présenté à Madrid le Centre de Prévention de la Radicalisation menant à la Violence (CPRMV) à Montréal, dont il est le directeur, lors d'une réunion organisée par la Fondation du Canada, l'Ambassade du Canada en Espagne, la Fondation pour le pluralisme et la coexistence et la Fédération espagnole des municipalités et des provinces. Le Centre, une entité créée en mars 2015 par la ville de Montréal avec le soutien du gouvernement du Québec, est un organisme indépendant, autonome et apolitique à but non lucratif qui vise à prévenir la radicalisation menant à la violence et à fournir un soutien aux personnes affectées par ce phénomène. Son mandat comprend également la prévention des crimes motivés par la haine ainsi que le soutien et le conseil aux victimes de ce type de crime.

- **Pour commencer, parlez-nous un peu du mandat du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. Pourquoi cette institution a-t-elle été créée et que considérez-vous comme innovante?**

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) a été créé en mars 2015 par la ville de Montréal avec l'appui du gouvernement du Québec. Le mandat qui a été confié au CPRMV est celui d'assurer la prévention de toutes les formes de radicalisation menant à la violence au Québec, ainsi que le développement des stratégies de prévention en lien avec les crimes et les incidents haineux. Le CPRMV est innovant dans la mesure où il est un organisme communautaire à but non-lucratif. À l'inverse de beaucoup d'initiatives de prévention de la radicalisation menant à la violence, il n'est donc ni un acteur policier ni un acteur gouvernemental. Cette structure indépendante a pour avantage de permettre la création d'un lien de confiance avec les communautés et les citoyens qui dans certains cas ne se sentent pas à l'aise de pouvoir faire appel à des institutions officielles en cas de situation de radicalisation d'un proche ou d'une connaissance. Par ailleurs, le CPRMV est composé de quatre équipes complémentaires (recherche, prévention et sensibilisation, formation et développement des compétences, intervention) dans une seule et même organisation, ce qui constitue une chose assez rare dans un domaine où normalement ces différents champs d'expertise sont séparés.

- **Parmi les causes et idéologies associées à la radicalisation menant à la violence, quel poids a l'extrémisme politico-religieux ?**

Si le Québec est touché par l'extrémisme politico-religieux (attentats en 2014, départs de plusieurs dizaines de jeunes vers la Syrie entre 2013 et 2015), il fait aujourd'hui face à la montée d'autres formes d'extrémismes. C'est en particulier le cas de l'extrémisme de droite qui se manifeste avec la croissance de groupes identitaires ou ultranationalistes qui tendent à normaliser un discours haineux et potentiellement générer des actes violents. En parallèle, on observe aussi une présence de certains groupes extrémistes de gauche qui apparaissent souvent comme une réponse à la résurgence de l'extrémisme de droite. Ces groupes extrémistes de gauche s'ils ne génèrent pas la plupart du temps des violences contre les individus, provoquent des violences contre les biens.

- **Une partie importante du travail du Centre concerne la sensibilisation par le biais de formations et de campagnes de toutes sortes. Quelle est l'approche du Centre dans ce domaine ?**

Pour le CPRMV, il est important d'assurer un volet de formations sur la radicalisation menant à la violence auprès des professionnels et des intervenants de première ligne. En effet, beaucoup de stéréotypes et de mythes peuvent circuler autour de la thématique de la radicalisation menant à la violence entraînant des actions de prévention problématiques ou génératrices de conséquences néfastes (stigmatisation, profilage, etc.). En ce sens, il nous semble essentiel de former les professionnels de première ligne (policiers, intervenants sociaux, enseignants) sur ce

qu'est la radicalisation menant à la violence, les indicateurs associés, ainsi que les meilleures stratégies de prise en charge afin d'assurer une compréhension commune de la problématique. Sans cela, il est difficile d'assurer une stratégie de prévention convergente. Par ailleurs, il est important pour le CPRMV que ces formations soient accompagnées de matériel pédagogique.

- **Le matériel pédagogique mis au point par le Centre est transversal et applicable à tous les types de radicalisation menant à la violence. Comment se passe le processus de préparation et d'évaluation de ces matériaux ?**

Le matériel pédagogique ou d'information mise au point par le CPRMV possède une caractéristique particulière puisqu'il est le fruit de son expertise et des connaissances scientifiques. En effet, le CPRMV fonde tous ses outils et guides pédagogiques dans les connaissances scientifiques les plus récentes dans le domaine. Pour se faire, son équipe de recherche effectue un travail de revue de la littérature et de synthèse des connaissances. En parallèle, le matériel pédagogique et informatif développé par le CPRMV prend appui sur les expériences concrètes de personnes radicalisées qui sont prises en charge par le CPRMV. Ces personnes partagent avec le CPRMV leurs expériences et leurs vécus permettant au CPRMV de fonder ses outils dans des réalités et non pas seulement dans une perspective théorique. Cette double perspective, de la recherche et des expériences de terrain, enrichit considérablement le matériel de prévention produit par le CPRMV. Par ailleurs, les formations et les contenus développés par le CPRMV font l'objet d'un processus d'évaluation une fois mis en place afin d'assurer leur validité et leur bonification.

- **En 2016, le mandat du Centre comprend la prévention des crimes motivés par la haine et le soutien aux victimes de ce type de crime. Comment le Centre travaille-t-il sur cette question ?**

Il est essentiel d'entrevoir que la question des crimes et des incidents haineux est étroitement reliée à celle de la radicalisation menant à la violence. En effet, les crimes et les incidents haineux sont à la fois des conséquences de la radicalisation de certains individus, mais également des gestes qui peuvent contribuer à la radicalisation de certains individus. En conséquence, il semblait évident pour le CPRMV d'étendre son mandat à la prévention des crimes et des incidents haineux. À ce stade, le CPRMV recense les signalements de crimes et d'incidents haineux qui lui sont faits par téléphone et par l'intermédiaire du site web. Dans les mois à venir, le CPRMV lancera une application mobile permettant à tous les citoyens et citoyennes du Québec de pouvoir signaler plus facilement par leur téléphone tous les crimes ou incidents haineux dont ils seraient victimes ou témoins. Nous souhaitons également développer davantage de sensibilisation et de prévention sur cette thématique au niveau de l'ensemble du Québec.

- **Le Centre a lancé la campagne «Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends!». Pourriez-vous expliquer quelle est la campagne et quels résultats avez-vous obtenus ?**

La campagne «Et si j'avais tort? J'en parle, j'apprends!» (ESJT) (<http://etsijavaistort.org/en/home/>) ne cherche pas à convaincre quiconque d'abandonner une idéologie ni à délégitimer certains groupes extrémistes, quels qu'ils soient. En ce sens, elle diffère des campagnes de contre-narratifs ou de persuasion souvent utilisées dans le domaine de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Elle s'intéresse au contraire aux différentes attitudes qui peuvent conduire à la radicalisation violente: les convictions idéologiques inébranlables, l'entêtement doctrinal sans remise en cause, l'isolement cognitif, ou encore l'intolérance face aux idées, aux valeurs ou aux croyances différentes des nôtres. L'objectif de la campagne est de promouvoir des aptitudes favorisant le processus de résilience et le développement d'un esprit critique comme facteurs de protection face aux discours radicalisants et extrémistes menant à la violence.

La campagne de sensibilisation ESJT s'articule autour de plusieurs activités :

- 24 ateliers de sensibilisation.
 - 19 activités identifiées dans un guide pédagogique destiné aux enseignants et intervenants jeunesse.
 - 72 municipalités à travers le Canada seront mobilisées.
 - 542 écoles secondaires et 62 CÉGEPs du Québec seront rejoints à travers une stratégie d'affichage.
 - Un concours international artistique (photo, texte, court-métrage, chanson) ouvert aux jeunes de 13 à 35 ans.
 - Cinq organisations partenaires seront le relais à l'international de la campagne dans les cinq continents.
-
- **Le Centre a un chemin consolidé malgré sa création récente. En ce qui concerne l'avenir, quels sont les nouveaux défis à relever ?**

En dépit de sa création récente, le CPRMV bénéficie aujourd'hui d'une bonne reconnaissance tant au niveau du Québec qu'au niveau international. Au Québec, les services du CPRMV sont connus à la fois par le grand public comme par les acteurs spécialisés sur le terrain. Pour le CPRMV les défis sont ceux de consolider son réseau de partenaires sur le terrain afin de maximiser son action concertée, mais également d'assurer une pérennité dans la prise en charge des situations de radicalisation menant à la violence gérée par notre organisation. Il s'agira également de pouvoir évaluer l'action du CPRMV dans les années à venir à partir d'évaluations indépendantes permettant de repérer les bonnes pratiques et les lacunes dans le modèle proposé afin de le bonifier et rendre transférable l'expérience du CPRMV au Québec.